

Halte aux sacs plastiques-!

De la Corse - ou tout a commencé - à l'Ouganda, de l'Australie à La Ciotat... la mobilisation contre la distribution de sacs plastiques prend de l'ampleur-! Partout pouvoirs publics, distributeurs et consommateurs se mobilisent et multiplient les actions concrètes, afin de réduire l'impact environnemental de la distribution des sacs à usage unique. Avec succès... Mais il faut encore progresser.

Serge Orru,

*Président des Amis du Vent,
assisté de **Pascale Boyer** et **Cécile Jaraudias***

Le changement climatique est une réalité, le prix du pétrole flambe, les ressources halieutiques sont en péril, les forêts primaires et leurs immenses richesses pharmacologiques inconnues disparaissent, des milliers d'espèces animales sont menacées, l'eau devient une ressource rare... Certains peuvent alors se poser la question-: « Pourquoi lutter contre les sacs plastiques-?-» N'existe-t-il pas des maux plus importants, aux conséquences plus graves-? Certes-! Mais nous, nous disons que la disparition des sacs plastiques est un acte clé dans le domaine environnemental où il est vital d'éveiller les consciences.

Notre glotonnerie consumériste-!

Les sacs à usage unique distribués par les commerçants sont fabriqués en une seconde, utilisés en moyenne par les consommateurs durant 20 minutes, puis incinérés ou abandonnés dans la nature. Abandonnés dans la nature, c'est-à-dire nos champs, nos forêts, nos lacs, nos montagnes et nos océans, et il leur faudra près de 400-ans pour disparaître. Incinérés en présence de matières organiques, ils contribuent à la pollution des incinérateurs par rejet de dioxines et de métaux lourds vaporisés.

Nous utilisons la matière première non renouvelable-: le pétrole, malgré la déplétion annoncée, pour une utilisation fugace. Notre manière de vivre aura dilapidé en moins de trois siècles le pétrole, fruit de plus de cent millions d'années d'élaboration naturelle. En cela, le sac à usage unique est l'icône de la société du jetable. En pointant les sacs de caisse, nous montrons du doigt le gaspillage qu'il engendre et l'inconscience de nos modes de vie. Certains évoquent régulièrement le fait que les sacs de caisse ont souvent une « seconde vie-», en général comme sac poubelle,

Le souffle du Vent

Le Festival du Vent aime tout ce qui vole, sauf les sacs plastiques. Ainsi débute l'appel «-Halte aux sacs plastiques-» lancé par l'association «-Les Amis du Vent-» en septembre 1999.

Nous sommes une association qui organise le Festival du Vent, événement pluridisciplinaire qui allie l'art, la science, le sport, l'écologie et les droits humains. Chaque année, depuis 1992, vers la fin octobre, Festiventu rassemble plus de 700 personnalités qui proposent un bouquet d'activités pour les 40-000 passagers du vent qui assistent aux conférences et forums ; concerts ; théâtre de rue ; cirque ; expositions ; espace ludique

et éducatif ; créations et performances de plasticiens ; cerf-volant ; montgolfière ; ULM ; voile ; édition d'un journal...

Outre la réalisation de cette manifestation qui promeut ardemment la diversité et le pluralisme de pensée, nous avons lancé différentes actions environnementales et citoyennes (Halte aux sacs plastiques, Sème pas tes Piles, Oui au Papier recyclé). Nous agissons fortement sur la promotion des énergies renouvelables et du développement durable et viable et prônons la création d'un prix Nobel de l'Environnement.

Événement que l'on dit citoyen, le Festival du Vent s'inscrit durablement dans la grande distribution... d'idées.

ou sac à déchet particulier (couches de bébé, ramassage des crottes de chien). Sans contester ce fait, il nous faut relever deux points essentiels:-

✓-d'abord, ce n'est qu'une faible partie des sacs qui est ainsi réemployée. Même ceux

qui déclarent les utiliser régulièrement avouent « purger-» fréquemment à la poubelle des sacs plastiques en nombre vraiment trop élevé;

✓-ensuite, l'absence de « signal prix-» au consommateur (les sacs sont souvent disponibles par poignées aux

caisses des hypermarchés) entraîne un gaspillage très fort, qui n'existerait pas si ces sacs étaient facturés, même à un prix symbolique, pour ceux qui souhaitent vraiment les réutiliser. Or, de fait, ces sacs ont un coût-: écologique en amont (ressources naturelles), en aval (pollution par le déchet)-et économique-; le consommateur les paye bel et bien au magasin qui les lui facture.

Il est grand temps de passer de la société du jetable à la société du durable-! On ne peut se contenter de critiquer la société de consommation-: il faut agir individuellement et collectivement pour respecter les accords de Kyoto, la charte

Chiffres

✓ **17 milliards de sacs distribués chaque année en France, soit 570 par seconde et 170-000 tonnes de plastique, consacrées à cet usage,**
✓ **100 millions d'euros dépensés pour leur élimination,**

✓ **122 millions de sacs présents sur le littoral français de façon continue,**
✓ **40 % des sacs de caisse distribués en France importés,**
✓ **4 % de la production pétrolière mondiale utilisée à la production des films plastiques.**

de l'Environnement et surtout les générations futures.

Le plastique partout en mer

Outre la pollution visuelle créée par les sacs, dans la nature, s'accrochant aux arbres, flottant en mer, il faut ajouter les conséquences néfastes des sacs plastiques en mer et en eau douce. Il existe une mortalité induite pour la faune marine car nombre d'espèces confondent les sacs avec leur nourriture et meurent d'occlusion intestinale ou d'étouffement. Quel est le coût de cette mortalité-?

La stagnation de sachets plastiques, près de la surface de l'eau et entre les rochers, empêche la lumière de pénétrer et interrompt la photosynthèse. Plantes aquatiques et plancton ne peuvent plus se développer, premier maillon de l'altération de la chaîne alimentaire-!

Il faut 450-ans à 1-m² de posidonies, algues au rôle primordial dans l'éco-système sous-marin, pour se constituer. C'est le temps que mettra le sac plastique qui recouvre les fonds marins pour disparaître.

En pointant les sacs de caisse, nous montrons du doigt le gaspillage qu'engendre le sac à usage unique et l'inconscience de nos modes de vie.

Déclaration de Maathari Wangari, prix Nobel de la Paix 2004, à la conférence de Nairobi-
« Les sacs en plastique jetés sur la voie publique contribuent à accélérer l'expansion

de la Malaria. Ils bloquent les canaux de drainage ou se remplissent d'eau de pluie, offrant aux moustiques un terrain favorable. »

Des campagnes d'observation aérienne menées par l'Ifremer (1) montrent que les déchets de plastiques représentent la plus grande partie des déchets trouvés au fond de la mer (entre 60 à 95 % des déchets observés, selon les sites).

Les fleuves (à leur embouchure), les agglomérations urbaines situées sur le littoral, les zones touristiques ainsi que les navires (de commerce et de plaisance) sont responsables de la plupart des apports de macro-déchets sur les côtes françaises.

D'après une étude d'Alister Hardy de l'Université de Plymouth et de Southampton et de la Foundation for Ocean Science, un tiers des particules relevées au Nord-Est de l'Atlantique sont des fragments de matières plastiques. Ces chiffres sont révélateurs et il appartient à tout un chacun de changer ses comportements pour éviter d'altérer le milieu marin.

Nous voulons souligner ici que ce message d'alerte, motivé à l'origine par notre intérêt évident d'insulaire pour le milieu marin, s'est révélé extrêmement efficace pour accréditer dans le grand public, l'idée que les sacs de caisse posaient un problème d'environnement. Certes, une partie minime des sacs finissent dans l'océan, mais le caractère spectaculaire des images (Cf. les publicités d'un grand distributeur) et la description de la voie d'atteinte de certains mammifères marins, entre autres, ont vraiment frappé les esprits sur la réalité de cette pollution.

Incinération-!

Lorsque ces sacs ne sont pas simplement abandonnés en mer ou dans la nature, ils sont pour la plupart incinérés.

Or l'incinération est un procédé qui pose un sérieux problème de santé publique. Le sac plastique ne permet pas d'autre traitement que l'incinération, chère et polluante. En effet, la

combustion des matières fermentescibles contenues dans les sacs plastique entraîne la production de dioxines (résidus classés cancérigènes par l'Organisation mondiale de la santé).

Ces substances toxiques, résistantes et bio-accumulables (elles s'accumulent dans les tissus des organismes vivants) et la vaporisation de métaux lourds (mercure, plomb, cadmium, arsenic) constituent un véritable problème de santé publique.

Par ailleurs, cette combustion conduit à l'obtention de mâchefers plus ou moins contaminés. Ces derniers sont parfois valorisés dans la construction routière, mais ils contiennent encore des métaux lourds et des composés organiques toxiques susceptibles de polluer les zones où ils sont utilisés, c'est-à-dire parfois à très grande distance du lieu de leur production. Le lavage des fumées des incinérateurs produit aussi des Refiom, composés encore plus toxiques que les mâchefers, qui doivent être éliminés dans des installations de stockage de déchets industriels spéciaux, où ils vont s'accumuler au fil du temps.

En outre, incinérer les sacs de caisse ne produit pas vraiment d'énergie. En pratique, le sac à usage unique est pour les incinérateurs un carburant de choix pour entretenir à moindre



La semeuse. Même si les emplacements sont bien choisis, avec un recouvrement convenable des ordures, les produits légers comme les sacs s'envolent par milliers dans la campagne.

frais la combustion, à condition de ne pas contenir de fermentescibles dont la charge aqueuse pénalise leurs propriétés combustibles. Dans tous les cas, le bilan énergétique est finalement négatif. Lorsqu'un sac à usage unique est incinéré, la quantité d'énergie récupérée est équivalente au fonctionnement d'une ampoule de 60-W pendant 10 minutes. Cette quantité récupérée en fin de vie est très largement inférieure à l'énergie consommée lors du cycle de vie du sac: extraction des matières premières, fabrication, distribution, utilisation et élimination en fin de vie.

De plus, l'incinération des sacs à usage unique en polyéthylène ou polypropylène produit du CO₂ et de la vapeur d'eau, deux gaz à effet de serre. L'incinération des sacs à usage unique contribue donc au phénomène de réchauffement climatique.

Et la mise en décharge

Pour toute la partie des déchets qui n'est pas incinérée, la solution est la mise en décharge. Même si les emplacements sont bien choisis, avec un recouvrement convenable des ordures, les produits légers comme les sacs s'envolent par milliers dans la campagne, parsemant les champs, et « décorant » les arbustes, branches ou clôtures d'oriflammes et de bannières aux couleurs de notre gaspillage.

Des alternatives existent

Le compostage est le meilleur exemple! C'est un procédé naturel qui consiste à placer des produits fermentescibles

dans des conditions (température, humidité, oxygénation, présence de micro-organismes du sol, etc.) permettant leur biodégradation. Pratiquement, le système, même industrialisé, est extrêmement simple dans son principe. Il faut, au préalable, que le tri sélectif complet ait été réalisé, c'est-à-dire que le tri des produits organiques de votre assiette et/ou de votre jardin (déchets verts, coquilles d'œufs, épiluchures, marc de café, os de poulets, etc.) ait été réalisé. Ce tri nécessite l'utilisation de sacs biodégradables et compostables.

Ainsi, les dangers liés à l'utilisation des sacs plastiques sont d'autant plus faciles à enrayer que des alternatives simples et favorables à l'environnement existent.

Outre les solutions que les citoyens connaissent et utilisent depuis que le commerce existe (le chariot à roulettes, le sac à dos, les cartons, la livraison ou le panier), des alternatives pratiques sont aujourd'hui proposées directement par la majorité des grandes surfaces. En 2003, l'enseigne Carrefour a commandé à la société Ecobilan une analyse de cycle de

vie (ACV) afin de quantifier et comparer les impacts environnementaux de quatre options de sacs qui pourraient être mis à la disposition de ses clients: le sac jetable en polyéthylène classique, un cabas réutilisable, un sac papier et un sac biodégradable en amidon de maïs. Les résultats ont démontré que « au-delà d'un certain nombre de réutilisations, le cabas réutilisable est toujours meilleur que les sacs jetables étudiés. Ainsi, pour un nombre d'utilisations supérieur ou égal à quatre, le cabas est meilleur que les sacs jetables (2)-».

Ces résultats ont été parfois contestés, notamment concernant les sacs biodégradables en amidon de maïs, dont l'utilisation ne prend cependant tout son sens que lorsqu'elle accompagne la mise en place d'une filière compost, objectif qui peut être visé dans diverses régions de France. Mais les résultats de cette étude d'« écobilan-» ont été suivis par la plupart des enseignes de la grande distribution qui, en novembre 2003, après le succès de notre campagne « Halte aux sacs plastiques !-» en Corse, et répondant aussi à

L'absence de « signal prix-» au consommateur entraîne un gaspillage très fort. Or, de fait, ces sacs ont un coût: écologique en amont (ressources naturelles), en aval (pollution par le déchet)-et économique: le consommateur les paye bel et bien au magasin qui les lui facture.

une forte incitation du ministère de l'Ecologie et du Développement durable (interpellation par la Ministre, Roselyne Bachelot-Narquin, aux Assises de La Baule en septembre 2003) ont décidé ensemble de mettre en place des alternatives en s'engageant à diminuer leur distribution de sacs plastiques: le 17 novembre 2003 (3), la grande distribution annonçait se donner un objectif de 15 à 20 % de réduction du nombre de sacs distribués en 3 à 4-ans. Diverses solutions étaient annoncées: cagettes, et surtout sacs cabas réutilisables, sur le modèle de ce qui a été inauguré en Corse, sont donc proposés dans la plupart des grandes surfaces depuis début 2004. Nous tenons aussi à rappeler et souligner l'acte pionnier posé par Leclerc qui a pratiquement supprimé dès 1996 la distribution massive des sacs à usage unique dans ses magasins.

Les sacs fragmentables: une incertitude quant au risque pour l'environnement

Autre solution étudiée par la grande distribution, les sacs

fragmentables (non étudiés dans l'ACV de Carrefour) ne paraissent pas une solution sûre pour l'environnement. Ces produits fragmentables ne sont pas biodégradables (4) (5). Il y a confusion (6). Ils peuvent, dans le meilleur des cas, se réduire en confettis, voire en poussières totalement indestructibles et qui vont persister et s'accumuler dans l'environnement pendant plusieurs siècles. Quel est l'effet de ces micro-poussières sur notre santé? Risquent-elles de passer dans la chaîne alimentaire (7) (8)? Ces questions sont pour l'instant sans réponse. Dans l'eau, sans photo-dégradation, ces sacs restent intacts et vont causer à la faune marine les mêmes dégâts que les sacs en plastique.

Lors d'un colloque consacré à ce sujet des plastiques dégradables, des chercheurs ont évoqué le fait que, dans certains cas, les fabricants ajoutent au polyéthylène un additif de déstabilisation pour le rendre dégradé. Les fabricants restent muets sur la nature de cet additif. Quel est-il? Des études passées et récentes ont été citées, évoquant des produits toxiques à base de dithiocarbamates, un puissant pesticide, qui de surcroît peut

contenir des métaux lourds (9). Ces additifs seraient libérés dans le milieu lors de la fragmentation de ces sacs (10) (11). Ces mêmes études confirment clairement que ces matériaux ne sont pas biodégradables, ni compostables. Dans ces conditions, et devant ce débat scientifique, la position exprimée par les Amis du Vent est sans ambiguïté. Nous devons par ailleurs constater que, de surcroît, ces sacs ne sont pas conformes aux normes récentes sur les matériaux d'emballage biodégradables (12) puisqu'ils contiennent en majorité du polyéthylène (+ de 85 %) et un ou des additifs non biodégradables. Il est donc primordial de rester vigilant afin que ces sacs fragmentables ne soient pas proposés aux consommateurs.

Un an après l'annonce de la fin 2003, la grande distribution a indiqué une diminution de 15 % du nombre de sacs plastique distribués: le résultat envisagé sur 3 ou 4-ans - fin 2003, aussi bien les associations que le MEDD avaient indiqué que c'était beaucoup trop lent - a donc été atteint dès la première année, représentant une économie de 2,5-milliards de sacs par an! C'est un premier

succès indéniable, mais on ne peut s'en contenter!

Pour nous, les Amis du Vent, avec le WWF et beaucoup d'autres associations, notre but est bien la fin du sac jetable, action que nous traduisons par « Halte aux sacs plastiques!-»

La réussite de « Halte aux sacs plastiques !-»

En France, ces initiatives mises en place par la grande distribution ont été provoquées par la campagne « Halte aux sacs plastiques-» lancée depuis la Corse par l'association Les Amis du Vent en 1999. L'île de Beauté, forte d'une conscience environnementale, a été exemplaire lors de la mise en place de cette action. Grande distribution, institutions, consommateurs et médias ont été exemplaires. Un fort relais assuré par les médias puis par les pouvoirs publics ont ensuite assuré la réitération de l'initiative.

Récit: en 1999, l'association Les Amis du Vent lance un appel à signer « Halte aux sacs plastiques! » lors de son édition du Festival du Vent à Calvi. Il s'agissait d'obtenir un résultat précis et concret dans le domaine de l'environnement

et de pointer clairement les gaspillages dont nous sommes tous responsables. Au cours des années, nous avons obtenu plus de 2-000 signatures, chiffre significatif dans une région qui compte 272-000 habitants. Pendant 4-ans, nous avons réalisé une campagne importante auprès de la population et des médias, afin d'informer et de sensibiliser sur ce sujet. Nous avons inlassablement rencontré tous les décideurs économiques et institutionnels afin de les convaincre, et fait de nombreuses recherches et études auprès de spécialistes et scientifiques sur les avantages environnementaux des différentes alternatives aux sacs à usage unique.

En 2002, l'Irlande mettait en place une taxe sur les sacs plastiques et parvenait, en un an, à réduire de 80 % le nombre de sacs distribués. À la lumière de cette expérience qui prouvait qu'un résultat était possible, les Amis du Vent ont continué leur action de conseil et de persuasion auprès de la grande distribution insulaire, des institutions et de la population. Avec succès-! En 2002 et 2003, deux motions ont été votées à l'unanimité afin de pres-

crire le remplacement des sacs plastique à usage unique en Corse-: la première par le Conseil économique, social et culturel de la Corse et la seconde par l'Assemblée de Corse. Des partenaires et amis des Amis du Vent, tels la Foire de Bocognano, la Foire de Venaco, l'Odarc, l'Hôtel La Villa, le groupe Avis/Ollandini et Corsica Ferries, convaincus par nos arguments, adoptent progressivement des sacs en Mater-Bi ou en papier dans leurs activités, relayant ainsi concrètement notre action. En mai 2003, les quatre enseignes présentes en terre insulaire (Géant, Casino, Système U, Champion et Carrefour) organisaient dans tous leurs magasins, avec l'aide de l'Office de l'Environnement de la Corse, une consultation auprès de leurs clients afin qu'ils soient partie prenante du choix de la

Des campagnes d'observation aérienne menées par l'Iframer montrent que les déchets de plastiques représentent la plus grande partie des déchets trouvés au fond de la mer (entre 60 à 95 % des déchets observés, selon les sites).

solution de remplacement des sacs plastique. Il faut souligner le rôle déterminant de Charles Capia, directeur du groupe Casino-Géant en Corse qui a su nous écouter et, convaincu, a pu unifier la grande distribution insulaire. Les votants avaient le choix entre un sac cabas réutilisable et échangeable gratuitement

à vie, un sac en papier et un sac biodégradable en amidon de maïs. Les résultats sont clairement en faveur du sac réutilisable avec plus de 61 % des suffrages. Le sac papier arrive en deuxième choix avec 20 % des suffrages. Depuis le 1^{er} août 2003, on ne distribue plus de sacs en plastique dans les grandes surfaces corses. Le sac cabas et le sac papier sont proposés en vente à toutes les caisses. À titre d'exemple, en août 2002, les deux supermarchés de Calvi distribuaient 50 000 sacs de caisse par jour, en août 2003, zéro-! Et les consommateurs ont adopté sans problème cette nouvelle pratique qui permet, enfin, de passer concrètement du jetable au durable.

Ayant atteint une étape, notre association a souhaité étendre son action aux autres continents et notamment aux îles de la Planète et plus largement aux continents, puisque c'est la Terre qui est une île dans l'infini de l'Univers.

«-Halte aux sacs plastiques dans les îles-!-»

Parce que les îles possèdent une spécificité géographique et culturelle, parce qu'elles ont une relation particulière et un

Le soutien
d'Hubert Reeves
aux Amis du Vent

Taïwan a interdit les sacs
plastiques à usage unique
dès 2002.

En 2003, c'est au tour de
l'île Maurice de prendre des
mesures.

En 2003 également, les
Corses ont décidé d'imiter
ces comportements respon-
sables. Déjà, l'Irlande a ins-
tauré une modeste taxe pour
inciter les gens à prendre
l'habitude du filet, du cabas
ou de réutiliser les anciens
sacs, par souci d'économie.
Et ça marche!

Voilà donc des îles en
avance sur les autres qui
vont vouloir, je l'espère, rat-
traper leur retard.

✓-Non seulement parce que
ces dérivés pétroliers repré-
sentent un gaspillage d'éner-
gie (non renouvelable) pour
leur fabrication.

✓-Non seulement parce que
leur dispersion enlaidit les
paysages.

✓-Mais, aussi, parce que de
tels sacs ont une utilisation
éphémère et deviennent en
l'espace d'une journée des
déchets jetés à la poubelle

**ou aux quatre vents, polluant
la nature pour quelques siè-
cles-!**

**Et je suis horrifié à la lecture
de la liste de leurs victi-
mes, que la Ligue ROC me
fournit concernant surtout
les espèces marines (céta-
cés, tortues, et thons par
exemple). Ces animaux les
confondent avec des proies
ou les absorbent avec elles,
et meurent par étouffement.
Or les déchets solides, dont
95 % seraient des sacs en
plastique, sont de plus en
plus nombreux dans la mer-!
Bien sûr, il faut des mesures
transitoires pour permettre
des reconversions des entre-
prises de fabrication. Mais
viennent le temps des envols
de cerfs-volants et d'oiseaux,
à l'exclusion de ceux de sacs
en plastique-!**

**C'est pourquoi notre Ligue
ROC et moi-même nous
associons à votre campagne.
Chaleureusement.**

**Hubert Reeves,
Astrophysicien,
Président de la Ligue ROC
pour la préservation
de la faune sauvage.**

fort impact sur les mers qui les
entourent, les problématiques
environnementales y ont un
écho plus important.

Les conséquences dans les
milieux insulaires sont d'autant
plus dramatiques qu'elles tou-
chent un milieu vulnérable
entre terre et mer.

Nous croyons les insulaires
sensibilisés aux dangers qui
touchent leur environnement
et prêts à changer leurs habi-
tudes. Il est aujourd'hui pri-
mordial de les informer sur les
méfaits du jetable, d'insister
sur la courte durée d'utilisa-
tion de certains produits et la
difficulté de leur retraitement
en tant que déchets. Cette
nouvelle campagne, soutenue
par Hubert Reeves et son asso-
ciation ROC, a été relayée par
nos partenaires avec des résul-
tats probants à l'île de Ré et
à Saint Barthélemy et elle se
propage rapidement.

Nos objectifs à court et moyen termes

Les Amis du Vent se sont
associés au WWF France et à
l'agence de conseil en déve-
loppement durable et en éco-
conception, O2 France, pour
créer la campagne « Du jetable
au durable-» où la probléma-
tique des sacs à usage unique

est centrale. Notre association est actuellement en contact avec la grande distribution notamment au travers de la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution, (FCD), afin d'accélérer la réduction du nombre de sacs plastique déjà enclenchée. Elle participe également au groupe de travail du ministère de l'Écologie et du Développement durable sur ce thème et rencontre régulièrement les industriels du film plastique, afin d'inclure leurs problématiques dans sa réflexion.

Nous voudrions aussi voir la question élargie aux « sacs de magasin » (sacs des grands magasins, boutiques, librairies, marchands de vêtements ou d'électronique...), certes distribués moins généreusement, mais plus lourds et moins souvent réutilisés. Ils représentent également plusieurs milliards d'unités par an en France, et n'ont pas été visés jusqu'à présent par les actions menées dans notre pays (alors que, par exemple, la loi irlandaise les concerne également). Les problèmes signalés (ils servent de publicité, voire d'aide contre les vols) peuvent être résolus. Et leur non-récupération, actuellement, par les collectes sélectives d'emballages proposées aux particuliers (Eco-Emballages les refuse car trop légers et réputés souillés, alors que leur poids

est du même ordre que celui des bouteilles plastiques) est une raison de plus de s'y intéresser.

À ce jour, la suppression des sacs à usage unique est non seulement souhaitable, elle est à portée de main et notre énergie, ainsi que celle de nos partenaires, est dirigée vers cet objectif à atteindre dans les mois à venir. Ce qui est possible sur l'île de Beauté l'est sur le continent et sur toutes les îles et nous voudrions que cet exemple puisse aider à bannir les sacs de caisse, symbole de notre glotonnerie consumériste.

Notes

(1)-Pour en savoir plus-: www.ifremer.com.

(2)-Résumé de l'ACV des sacs de caisse Carrefour.

(3)-Suite aux assises des déchets à La Baule.

(4)-A. Calmon. Evaluation objective de la biodégradabilité des matériaux: mise au point d'une méthode et d'un dispositif expérimental. Thèse de l'INP de Toulouse, 09 Juillet 1998.

(5)-*Labelling biodegradable products, Contract SMT 4 CT97-2167, Final report*, 2002.

(6)-P. Feuilleley. Ce plastique faussement biodégradable. La Recherche, N° 374, Avril 2004.

(7)-Des particules de 10µm ont été retrouvées dans des sols (travaux en cours à l'université de Lorient).

(8)-R.C. Thomson *et al.* *Lost at the sea: where is all the plastic-?* *Science*, vol 304, 7 may 2004.

(9)-P. Feuilleley, G. César, L. Benguigui, Y. Grohens, H. Bewa, S. Lefaux. Biodégradation des films en polyéthylène, conjecture ou réalité ? Colloque «-Matériaux biodégradables et environnement-», Rouen, Mai 2003.

(10)-J. Fritz. *Strategies for detecting ecotoxicologic effect of biodegradable polymers in agricultural application.* *Macromol. Symp.* 2003, 197, 397-409.

(11)-J. Fritz. *Degradation of natural and synthetic polymers in compost and soil environment.* CEN TC 249 WG9, N°109, 2004.

(12)-Norme NF EN 13432. Exigences relatives aux emballages valorisables par compostage et biodégradation. Sept. 2000.

Pour plus d'informations

Les amis du vent
La Petite Folie,
Chemin de Grottazalda, 20260 Calvi
Le Festival du Vent, 22 rue de Douai,
75009 PARIS
T-: 01 53 20 93 06 / F-: 01 53 20 93 05
<http://www.lefestivalduvent.com/>
pascale@lefestivalduvent.com

WWF France
188, rue de la Roquette, 75011 Paris
T-: 01 55 25 84 84 / F-: 01 55 25 84 74
www.wwf.fr/dujetable-audurable-2004/5.php

Comité français pour la biodégradabilité (COBIO)
Professeure Françoise Silvestre,
Présidente /
francoise.silvestre@ensiacet.fr

